

Initiatives ministérielles

des nouveaux projets d'exploitation forestière, la réalisation de ces projets sera moins coûteuse. Donc, cela va créer des emplois au profit des habitants du Grand Nord et des différentes régions du pays.

Les taxes sur les transports, qui alourdissent le prix des aliments—je prends cet autre exemple—vont être supprimées, de sorte que le prix des aliments vendus aux habitants du Grand Nord va être réduit. De toutes sortes de façons. . .

M. le Président: Je pense que le ministre a répondu à la question. La députée de Western Arctic pour une question supplémentaire.

Mme Blondin: Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je n'en crois pas mes oreilles. Les propos verbeux que l'on m'accuse de tenir ne font que reprendre les paroles de mes électeurs qui sont très inquiets.

Monsieur le Président, je déclare par votre intermédiaire au ministre des Finances que la taxe sur les produits et services va avoir des conséquences extrêmement néfastes sur le coût de la vie dans le Nord, sur les transports, sur les petites entreprises dont il a parlé, sur l'industrie du tourisme et sur l'exploitation minière; et tout cela au moment où le gouvernement fédéral a réduit de 110 millions de dollars ses paiements de transfert au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Que propose le ministre des Finances pour alléger la charge financière que va devoir assumer le gouvernement territorial? On lui demande d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, ce qui est inacceptable parce que le coût de la vie est déjà très élevé et les coûts d'exploitation des entreprises sont très lourds.

• (1800)

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je comprends et j'apprécie ce que dit la députée.

Nous menons des négociations avec le gouvernement des Territoires et celui du Yukon à propos des paiements de transfert. Ces deux gouvernements comprennent, je pense, dans quelle situation fiscale se trouve le gouvernement du Canada. Elle exige que nous prenions des mesures que nous regrettons d'avoir à prendre. Mais nous savons que nous devons résorber le déficit. Nous devons enrayer davantage la croissance de la dette.

Si nous y parvenons, alors nous pourrions faire baisser les taux d'intérêt. Je pense que cela aidera les gens et les entreprises du Nord dont parle ma collègue. C'est la voie où nous nous sommes engagés.

[Français]

M. Rocheleau: Monsieur le Président, j'aimerais que le ministre m'indique s'il a l'intention de soustraire les municipalités de l'application de cette taxe au niveau des ententes de services avec d'autres municipalités en ce qui concerne la vente d'eau, les services de planification de génie, ou la location de services de pompiers ou de police? Est-ce que le ministre pourrait m'indiquer s'il a l'intention de soustraire les municipalités à l'application de cette taxe?

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, notre politique en ce qui concerne l'application de la TPS aux services municipaux est de faire en sorte que les municipalités n'aient pas à payer plus d'impôts qu'elles n'en paient maintenant avec la taxe fédérale de vente, la taxe sur les ventes des fabricants.

À l'heure actuelle, un certain nombre de biens et de services que les municipalités doivent acheter sont taxés. Nous avons dit que nous n'allions pas augmenter leur fardeau fiscal.

Nous pouvons nous y prendre de deux façons. Une de nos propositions figure dans le document technique et l'autre dans la déclaration du 19 novembre.

Nous avons ensuite discuté avec les provinces d'une proposition de M. Nixon de l'Ontario pour voir s'il existe une autre façon d'atteindre cet objectif. Les discussions se poursuivent. Je ne peux rien dire d'autre, mais je répète que nous avons pour principe de ne pas augmenter les impôts des municipalités.

M. le Président: Je regrette de devoir vous interrompre mais, étant donné l'heure, je donne la parole au député de Nickel Belt pour une seule question.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, en vertu du régime fiscal actuel, les amis de Bay Street du ministre des Finances peuvent déduire leurs repas d'affaires, chez Winston's notamment, et leurs services d'hôteses.

Monsieur le Président, l'année dernière, il en a coûté un milliard de dollars aux contribuables canadiens. Or, voilà maintenant que le ministre applique une taxe de 7 p. 100, qui permettra aux intéressés d'accroître encore davantage leurs déductions fiscales.

Comment le ministre des Finances peut-il justifier cela aux yeux des millions de Canadiens qui veulent un régime fiscal équitable, alors qu'il permet à ses riches amis de profiter de déductions fiscales accrues pour leurs dépenses somptuaires? Comment peut-il justifier cela?